

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING... TROIS MOIS... 13 fr. 50... SIX MOIS... 24 fr... UN AN... 50 fr... PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE... Les autres Départements et l'étranger, les frais de poste en sus.

BUREAU & RÉDACTION :

Roubaix, rue Neuve, 47. — Tourcoing, rue des Poutains, 42. Directeur-Propriétaire: ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 47. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — A PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 139. — A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

M. DES ROTOURS

La quatrième circonscription électorale de l'arrondissement de Lille et le département du Nord tout entier viennent de faire une perte immense. M. le baron des Rotours, qui représentait le Nord au Parlement depuis 27 ans, est mort, à Paris, jeudi matin.

M. des Rotours fut toujours un indépendant. Sous l'Empire, il signa l'interpellation des 116 avec notre Jules Brème et se prononça contre la guerre de 1870. Sous la République, il montra le plus parfait loyalisme, s'inspirant seulement des pensées et des intérêts de ses électeurs.

Les idées économiques que défendait M. des Rotours n'étaient plus en parfait accord avec celles qui ont prévalu depuis quinze ans à Roubaix-Tourcoing; mais elles correspondaient bien à la moyenne des intérêts dans l'ensemble du département. Il mettait à leur service un grand talent et un dévouement absolu.

On peut dire — sans exagération et à la lettre — que sa vie tout entière fut consacrée à ses électeurs. Il était non seulement au service de la collectivité, mais tous et chacun, amis et adversaires, les plus humbles comme les plus riches étaient assurés de trouver près de lui aide, conseils, assistance. Il prodiguait, sans compter, son temps, ses peines et ses démarches.

Aussi jouissait-il d'une immense et bien légitime popularité que ni les bouleversements politiques, ni les attaques les plus passionnées ne purent jamais entamer. Sa mort nous cause — et causera à tous ceux qui l'ont beaucoup connu — un profond sentiment de douleur. Car Eugène des Rotours ne fut pas seulement un homme politique remarquable et un grand citoyen; c'était encore un caractère d'une rare élévation, une noble et sympathique figure.

ALFRED REBOUX.

La maison mortuaire

Paris, 28 mars. — De nombreuses personnes sont venues dans la journée, aux défunts, au domicile de M. des Rotours, présenter à la famille de l'ami décédé et à ses fils leurs sentiments de condoléance.

Les funérailles

Les funérailles de M. des Rotours auront lieu mardi prochain à Avelin (Nord). L'heure n'en est pas encore fixée.

L'éloge funèbre de M. des Rotours à la Chambre des députés

L'ouverture de la séance de la Chambre, M. Brisson, président, a annoncé que M. des Rotours, sur ses déclarations, a prononcé l'éloge funèbre suivant que nous reproduisons textuellement:

Messieurs, — Nous avons perdu notre collègue M. des Rotours. Il siégeait dans les Assemblées depuis 27 ans et s'y était toujours fait remarquer par son assiduité, son ardeur au travail, sa compétence dans les questions d'affaires, sa fidélité à ses convictions.

M. des Rotours a-t-on dit, souffrait depuis plusieurs années d'une affection des bronches qu'il n'avait pas songé ou plutôt qu'il n'avait jamais voulu songer à se soigner, ni en laissant pas les choses s'aggraver.

Les fonds perdus de l'Union française, l'éprouvèrent beaucoup et provoquèrent chez lui une toux sèche, intermittente, saccadée, accompagnée de points douloureux dans les bronches et dans les reins.

Malgré cela, M. des Rotours ne changea rien à ses habitudes. Il y a quinze jours, il se rendait à Lille au milieu de ses électeurs et prononça la parole à plusieurs reprises dans la réunion qui fut tenue au buffet de la gare avant la manifestation organisée contre les bouilleurs de cru, défendant avec cet entrain, cette vigueur que toutes les fois il consacrait les intérêts de ses populations du Nord qu'il représentait.

A la sortie de cette conférence, M. des Rotours fut saisi par le froid. Il fut pris de frissons et de retour à Paris, il fut obligé de s'aliter.

Trois jours après, malgré les supplications de son médecin et des médecins de la famille, M. des Rotours se leva et se rendit à la Chambre des députés où il avait l'intention, disait-il, de prendre la parole sur la question des bouilleurs.

Le vaillant député du Nord, oubliant l'état de santé dans lequel il se trouvait et ne prenant aucune précaution, fut atteint dans les couloirs d'une violente quinte de toux qui anéantit ses forces et le mourant qu'il était constamment devant sa bouche quelques gouttes de sang.

Il mourut dans la soirée, et le lendemain à la Chambre, c'était le lundi 18 mars dernier et ce fut la dernière fois.

Terrassé par la fièvre, il s'éleva. La bronche pneumonique qui s'était déclarée s'aggrava de jour en jour sans cependant lui enlever un seul instant sa lucidité d'esprit.

Il mourut dans la soirée, M. des Rotours, se levant parfaitement que son état empirait, fit demander M. de Breteigne, vicario de la Madeleine, ami de la famille.

Le vénérable ecclésiastique, qui s'était tenu assis sur la rue de l'Université, administra au malade les derniers sacrements.

M. des Rotours les reçut ayant toute sa présence d'esprit.

Ce matin, à quatre heures, quelques instants avant sa mort, il eut un dernier entretien avec M. l'abbé de Breteigne, qui lui donna le conseil de se rendre à la rue de l'Université, administrer au malade les derniers sacrements.

Une heure plus tard, l'éminent député du Nord rendit le dernier soupir, entouré de sa femme, de son fils M. Raoul des Rotours, et de sa belle-fille en larmes.

En 1876, en 1877, en 1881, M. des Rotours fut chaque fois réélu avec des majorités considérables; il a toujours représenté, depuis cette époque, les cantons d'Armentières, de la Bassée et de Quesnoy-sur-Deûle et, pendant de longues années, le canton d'Armentières qui fut, en 1880, détaché de sa circonscription électorale.

Le 4 octobre 1885, lors du rétablissement du scrutin de liste, M. des Rotours fut élu pour la liste conservatrice par 165,869 voix sur 388,419 votants.

En 1889, il fut nommé député de la circonscription de Lille, sans compter les voix de la majorité. Le 20 août 1893, il fut réélu par 10,963 suffrages contre 3,965 données au candidat socialiste, M. Synave. C'est le deuxième mandat électoral législatif que reçoit M. des Rotours, et, à deux ans, dans une importante réunion, les électeurs du canton d'Armentières célébrèrent solennellement les noces d'argent de leur dévoué représentant qu'ils espèrent bien conserver encore de longues années.

Un Conseil général du Nord, dans un cadre plus moderne, il fut nommé député de la circonscription de Lille, sans compter les voix de la majorité. Le 20 août 1893, il fut réélu par 10,963 suffrages contre 3,965 données au candidat socialiste, M. Synave. C'est le deuxième mandat électoral législatif que reçoit M. des Rotours, et, à deux ans, dans une importante réunion, les électeurs du canton d'Armentières célébrèrent solennellement les noces d'argent de leur dévoué représentant qu'ils espèrent bien conserver encore de longues années.

L'incident Bourquey

Le général de Bourquey, chef du protocole, qui est l'ami intime de M. Félix Faure, a été nommé président de la séance de la Chambre des députés.

Le banquet

Le banquet qui aura lieu le dimanche 29 mars, au profit de la Ligue française pour la défense de la République, sera présidé par M. Félix Faure.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui. M. Hecq, président, a lu le rapport de son mandat.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Cours précéd. Lists various market values and prices.

Dernière Heure

(De nos correspondants particuliers, et par FIL SPÉCIAL)

Réunion du conseil supérieur du travail

Paris, 29 mars. — Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

L'incident Bourquey

Le général de Bourquey, chef du protocole, qui est l'ami intime de M. Félix Faure, a été nommé président de la séance de la Chambre des députés.

Le banquet

Le banquet qui aura lieu le dimanche 29 mars, au profit de la Ligue française pour la défense de la République, sera présidé par M. Félix Faure.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

Le conseil supérieur du travail a tenu sa séance d'aujourd'hui.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui consentent l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 47, ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix.